

pliste. On reconnaît au passage des formules qu'un Hitler n'eût pas désavouées, d'autres qu'on pourrait entendre ici ou là, n'importe où (il vaut mieux ne pas trop préciser). C'est grotesque, et d'un grotesque qui devient vite odieux, par exemple dans certain passage sur la sacralité du peuple et de son entité mythologique, dite *Volkstum*, où l'infantilisme cérébral et le mépris de l'auditeur (ou du lecteur) s'appuient sans rougir sur... Hölderlin. Le poète souabe est en effet, tout le monde le sait, le chanfre inspiré du fascisme et de la dictature...

Mieux vaut tourner la page, et conjurer l'oubli de noyer promptement ces faux monstres prétentieux.

L. E.

GÉRARD BERGERON, *Fonctionnement de l'État* (Paris. Armand-Colin, 1965), 660 p.

Gérard Bergeron, canadien et professeur de science politique à l'Université Laval de Québec, a apporté à la théorie politique moderne une contribution d'une très grande richesse, et son ouvrage restera comme l'un des plus importants dans ce domaine. Répondant au besoin impérieux de théorie et de formalisation auquel fait face la science politique, ce livre présente une structuration tout à fait originale du phénomène politique, dont un des plus grands mérites est de présenter ce dernier comme un phénomène essentiellement sociologique, en respectant cependant ses caractéristiques propres et en évitant de le perdre dans un sociologisme trop absolu. Ainsi, pour l'auteur, le phénomène politique se présente comme un univers de relations sociales s'exerçant dans un contexte d'appartenance obligatoire, relations qui se manifestent comme des contrôles et qu'il faut reconstituer en termes de fonctions. Mais à ces trois concepts, relation, contrôle et fonction, d'inspiration nettement sociologique, l'auteur en ajoute un autre, l'état (l'auteur conseille l'utilisation de la minuscule), qui n'est pas un « concept théorique majeur » mais un cadre à l'intérieur duquel la vie politique se situe à l'époque contemporaine. Le phénomène politique peut ainsi recevoir un traitement proprement sociologique sans toutefois être dissous dans une totalité sociale dont il ne se différencierait pas. L'État en est le contenant sans en être l'instrument d'analyse.

Œuvre ambitieuse et modeste tout à la fois. Modeste elle l'est en ce qu'elle ne prétend pas se situer hors du temps ni de l'espace et que, tout en caractérisant le phénomène politique d'une

manière très générale, elle s'articule tout entière autour de la réalité étatique contemporaine. Les structures politiques pré-étatiques y trouvent sans doute mal leur compte, celles d'aujourd'hui s'y reconnaissent cependant beaucoup mieux. Aussi l'ouvrage ne traite-t-il que des relations intra-étatiques, laissant de côté les relations entre les États et celles entre l'État et la société. Théorie de niveau moyen, modeste en étendue, quoique fort ambitieuse en profondeur puisqu'elle prétend, grâce à l'observation méthodique des relations de contrôle à l'intérieur du cadre étatique, parvenir à la découverte de fonctions politiques essentielles qui seraient comme les nerfs de l'organisme étatique. La question se pose de savoir si ces fonctions, que l'auteur veut déduire uniquement de ce que font les organes et de la manière dont ils le font, existent vraiment dans l'univers politique, ou du moins si elles sont aussi intéressantes qu'une réflexion purement abstraite à leur sujet semble le suggérer.

La partie la plus originale et la plus riche de l'ouvrage est à notre avis celle où le phénomène politique est présenté comme étagé sur trois niveaux, les niveaux fonctionnel (F), supra-fonctionnel (S) et infra-fonctionnel (I) qui se distinguent les uns des autres par le nombre et l'intensité des fonctions politiques qui s'y trouvent. Ainsi le niveau F, le plus important des trois, apparaît comme celui où la densité politique est la plus forte; l'auteur y distingue quatre fonctions politiques essentielles, les fonctions gouvernementale (G), législative (L), administrative (A) et juridictionnelle (J). Au niveau S se situent les phénomènes politiques présentant un certain caractère d'ordre et de fixité, alors que le niveau I est le lieu des manifestations politiques plures et diffuses, dont font partie les idéologies diverses l'opinion publique, la propagande, etc.

L'idée de donner la primauté, dans une théorie de ce genre, à l'organisation et aux activités courantes de l'appareil étatique nous apparaît être d'un très grand réalisme. Car le politique n'est pas fait seulement d'idéologies, de résultats électoraux et de réaménagements constitutionnels; il est aussi affaire de gestion et d'action productive, et il était bon qu'une théorie présente ces idées comme centrales, en ne négligeant pas les autres certes, mais en les faisant surtout dépendre des premières. Au surplus, étant donné qu'on a peut-être tendance, en sociologie politique, à négliger ces idées, peut-être en raison de leur simplicité même et en raison du traitement trop étroitement juridique qui leur a été réservé dans le passé, une théorie fonctionnelle qui les reprend

à son compte a toutes les chances d'être utile et d'apporter beaucoup de nouveau dans la recherche. Le grand intérêt de cette structure à trois niveaux est d'introduire plus de finesse et de nuance dans l'analyse politique et de bien faire voir, grâce aux idées de densité et de fonctionnalisation politiques plus ou moins fortes, que tous les phénomènes politiques n'ont pas la même importance, ou du moins qu'ils ne sont pas nécessairement politiques de la même façon.

Encore faudrait-il insister longuement sur l'utilisation que l'auteur fait du concept de contrôle à l'intérieur de chacun des niveaux. La perspective contrôleur-contrôlé qui s'en dégage et qui permet par exemple de représenter le chef d'État ou l'ordonnancement constitutionnel général comme contrôleur au niveau *S*, et la révolution ou les déclarations de droits comme contrôlées au même niveau, voilà un instrument théorique qui traduit fort habilement les luttes, les hésitations, les mouvements contraires, éléments essentiels du phénomène politique et dont toute théorie politique devrait rendre compte.

L'étude détaillée du niveau *F* à laquelle se livre l'auteur et qui le conduit à découvrir les quatre fonctions politiques essentielles nous semble mériter quelques réserves. Dans quelle mesure en effet la découverte de ces quatre fonctions « spécifiquement politiques » est-elle due à une observation méthodique des relations de contrôle ? Le niveau *F* est un domaine que la pensée politique traditionnelle, en particulier celle d'inspiration juridique, a beaucoup exploré. De multiples rationalisations en ont été proposées, qui ont sûrement été de nature à faciliter la tâche de l'auteur. Ce qui nous incite à croire que cette première utilisation de l'appareil théorique est peut-être au fond moins éloquente qu'on est porté à le croire au premier regard et qu'elle doit ses résultats moins à elle-même qu'à la pensée politique traditionnelle. Au surplus, même si, comme le fait remarquer l'auteur, les fonctions sont partout présentes dans l'organisme politique, celles des niveaux *S* et *I* seront certainement moins distinctes qu'au niveau *F*, niveau de la plus forte densité politique, et elles se trouveront dans un état de grand éparpillement ; au point que nous sommes portés à nous demander si, à ces niveaux, la relation de contrôle constituera un instrument d'observation et d'analyse capable de permettre le repérage des fonctions. Sans préjuger des futurs travaux de l'auteur, nous soumettons que le caractère opérationnel des trois concepts de relation, de contrôle et de fonction reste encore à démontrer ; nous ne croyons pas, pour les raisons déjà dites, que

l'étude détaillée du niveau *F* puisse être considérée comme une démonstration suffisante. L'auteur aurait-il surestimé l'importance des fonctions et tablé trop tôt sur une « logique de nécessité de fonctionnement » dont l'existence reste à établir ? Le fonctionnalisme qu'il préconise ne serait-il pas un fonctionnalisme quelque peu intransigeant ? Seule la suite de ses travaux pourra apporter réponse à ces questions.

La tentation est grande de reprocher à cette théorie de ne pas considérer le problème du changement politique et de ne pas expliquer pourquoi le système politique évolue et se modifie. Moins qu'une physiologie, cette théorie constitue surtout une morphologie de l'organisme étatique. Mais la promesse d'ouvrages complémentaires traitant des relations interétatiques et des relations entre l'État et la société nous fait espérer que c'est dans ces travaux que le problème de l'évolution politique sera examiné.

Disons pour conclure que Gérard Bergeron a élaboré une théorie de l'État qui, malgré une présentation trop lourde et une complexité qu'il aurait été possible à notre avis d'éviter, recèle beaucoup de réalisme, de richesse et de subtilité. Partisan d'une méthode fonctionnelle intégrale, l'auteur n'ignore rien cependant de la pensée juridico-institutionnelle traditionnelle non plus que des plus récents apports méthodologiques des sciences sociales modernes, et il exploite avec une égale habileté les sources européenne et américaine de la science politique actuelle. Son ouvrage témoigne d'une imagination très grande et de beaucoup d'originalité, d'une culture et d'une documentation exceptionnelles, enfin d'une finesse lui permettant de rendre compte des réalités les plus subtiles, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de porter une attention constante aux nécessités de la recherche et aux qualités instrumentales des concepts qu'il propose. Son goût pour les grands ensembles et les systématisations brillantes le conduit même à élaborer des structures, notamment les trois niveaux et les quatre fonctions, où tout ordonnancement esthétique et toute symétrie ne semblent pas absents.

C'est un ouvrage important dont on attend avec un très grand intérêt les prolongements qui lui sont nécessaires.

*François Chevette.*